



## Compte-rendu de la Commission Consultative Paritaire du 16 octobre 2023

FO comme à son habitude a porté toutes les revendications et dossiers des AESH et des AED.

Les AESH et les AED refusent la fusion de leurs deux métiers ! Les dégradations des conditions de travail des AESH nous touchent tous, enseignants, PsyEN, AESH. La dégradation des conditions d'apprentissage par cette inclusion scolaire systématique touche tous les élèves ! De nombreux élèves soi-disant inclus sont en réalité exclus en passant leur journée d'école hors classe, isolé avec leur AESH. Ce n'est plus entendable ! C'est de la maltraitance institutionnelle ! Les élèves qui ont une notification mutualisée se retrouvent avec un accompagnement dérisoire (2 ou 3 h par semaine). Au 6 octobre, ce sont **236 enfants dans l'académie qui n'ont pas l'accompagnement qui leur est dû**, et donc des centaines de familles dont le droit est bafoué. Ce nombre augmente par dizaines toutes les semaines avec l'arrivée des nouvelles notifications de la MDPH.

Toujours rien pour ouvrir et pourvoir des postes en IME et en ITEP afin d'accueillir tous les élèves notifiés et en attente de place à cette rentrée. Les ULIS deviennent les salles d'attente des IME et ITEP. Pire, l'Acte 2 de l'école inclusive prévoit même l'accélération du démantèlement minutieux de ces structures et de tout l'enseignement spécialisé.

Côté salaire, les miettes distribuées par le gouvernement ne suffisent pas à rattraper l'inflation, mais juste à ce que la grille salariale ne soit plus tassée et rattrapée par l'augmentation du SMIC. Tant que Monsieur Macron ne répondra pas aux revendications, notamment celles des AESH qui sont payés en-dessous du seuil de pauvreté, les choses vont devenir de pire en pire. En ce sens FO prend ses responsabilités en organisant la conférence nationale sur l'école inclusive initiée par la FNEC FP FO du 17 novembre 2023, au siège de la confédération FO : Non à l'acte 2 de l'école inclusive ! Pour la défense de l'enseignement spécialisée !

Comme il a été fait en 2021, la question de la montée au ministère, avec à nos côtés, PE, parents, associations afin de mettre fin à cette maltraitance institutionnelle et imposer nos revendications sera au cœur des discussions.

### Subrogation

Qu'est-ce que c'est ? Lorsque la subrogation est mise en place, les agents contractuels reçoivent une paie normale lors d'un arrêt maladie. Lorsqu'elle n'est pas mise en place, les agents touchent leur paie + les indemnités journalières de la sécurité sociale. Ce trop-perçu est réclamé des mois après par l'administration et a des conséquences sur les aides (prime d'activité, APL, impôts...)

La non mise en place de la subrogation pour les personnels contractuels a des impacts à tous les niveaux : l'administration confirme que c'est un constat partagé. Ils nous ont rappelé que chaque agent se retrouvant dans cette situation pouvaient se rapprocher des assistants sociaux pour être accompagné et saisir la direction départementale des finances pour adapter son échéancier de remboursement car ce dernier est fait de manière automatique soit une centaine d'euros par mois suivant les situations. Pensez à regarder régulièrement votre boîte mail professionnelle car des courriers de l'administrations sont envoyés suite à vos arrêts.

**Pour FO, le responsable, c'est l'état ! FO œuvrera à tous les niveaux notamment au ministère pour que cette revendication soit satisfaite afin que tous les personnels contractuels (AESH, AED, PE) ne soient plus victimes**

de la non-subrogation. Cette situation de gestion doit cesser ! Les AESH et AED sont le deuxième corps de l'éducation nationale en nombre d'agents et sont traités comme des employés de seconde zone. Ça suffit !

## CDI des AED

Les AED voulant être CDIés doivent envoyer une demande écrite au rectorat en passant par le chef de leur établissement. Pour l'instant il y a sur l'académie 126 AED en CDI, 83 ont une quotité de travail de 100%. Concernant la grille salariale, toujours rien, ils attendent des éléments du ministère. Pour l'instant les AED en CDD sont à l'indice 361 et ceux en CDI à l'indice 370.

FO revendique un statut pour les AED ainsi qu'une grille salariale qui offrirait un salaire décent à ces personnels !

## Prime REP/REP+

Elle a été versée sur la paie du mois de juin à tous les agents AESH et AED avec effet rétroactif depuis janvier.

Pour FO c'est inadmissible, les agents doivent être payés en temps et en heure. Cette situation impacte encore une fois la prime d'activité. Prime variable REP+ : FO qui revendique une prime la plus haute pour tous a interpellé l'administration à plusieurs reprises sur les délais de paiement, cela devrait se faire sur la paie d'octobre, à suivre. Pour tout problème, contactez FO.

## CDI à la fin du premier CDD

Le branle-bas de combat de début d'année n'aura échappé à personne : le premier envoi des contrats de CDI étaient truffés d'erreurs. Les gestionnaires sont en train d'envoyer les contrats rectifiés. Il faut impérativement les signer et les retourner dans les 8 jours sinon le traitement de novembre ne vous sera pas versé.

FO déplore le manque de communication de la part de l'administration et dénonce le manque d'anticipation et de moyens financiers et humains alloués pour ce passage en CDI. La lourde charge de travail supplémentaire a encore une fois reposé sur les épaules des personnels administratifs. Alors qu'aucun poste supplémentaire n'a été créé pour l'académie, ce sont encore un fois les AESH qui trinquent. Inadmissible !

**Double paie d'octobre** : 180 agents sont concernés et toucheront une double paie en octobre. Cette deuxième paie sera réclamée par la DGFIP avant la fin de l'année afin de ne pas léser les collègues, nous confirme l'administration. Les assistantes sociales sont au courant de la situation.

## AESH remplaçants

FO continuera de demander la création d'AESH remplaçants, il y en a eu quelques-uns pendant 2 ans qui ont disparu faute de budget. Encore un mépris de la profession.

## Frais de déplacement

La totalité des 953 agents passés en gestion au Rectorat devront saisir leurs frais de déplacement dans le logiciel CHORUS DT.

FO déplore une nouvelle fois que les AESH aient à saisir leur frais sur cette plateforme très complexe. FO accompagne depuis plusieurs années les collègues pouvant bénéficier des frais de déplacement, ceux travaillant en service partagé en milieu rural. Contactez le syndicat pour en bénéficier !

FO a une nouvelle fois déplorer l'usine à gaz qu'est la plateforme CHORUS DT. Ce sont des milliers d'euros que l'administration récupère sur le dos des collègues qui faute d'accompagnement ne réclament pas leurs indemnités. FO est là pour vous accompagner pour récupérer l'argent qui vous est dû.

## Journées de fractionnement

*Extrait du guide national AESH dans la catégorie congés : « Vous bénéficiez de 14 heures de fractionnement que votre employeur peut décider, après vous avoir consulté : soit de prendre en compte dans le calcul de votre temps de travail et de votre quotité horaire (votre temps de travail annuel est alors rapporté à 1 593 heures et non 1 607 heures) ; soit de vous permettre de disposer de deux journées supplémentaires de congés annuels ».*

L'application stricte de ce texte a été confirmée par le ministère lui-même en juin 2023. Lors d'une audience, Mme Voisse, DRH du rectorat, après avoir contacté le ministère de notre demande, nous confirme que ces deux jours seront appliqués sur l'académie. Mais toujours rien pour cette année scolaire. Il faut tout de même souligner que l'administration a brandi la menace que si nous continuions à revendiquer pour ces 2 jours de fractionnement ils pourraient faire appliquer les heures connexes que nous ne faisons pas encore !

FO ne pourrait tolérer de telles menaces ! FO exige comme cela se fait sur de nombreux départements que ces deux journées puissent être prises sur le temps de travail. FO continue sa campagne afin de les obtenir. Contactez le syndicat pour connaître la marche à suivre.

## Prime inflation

Elle sera versée sur la paie de novembre. Son montant sera de 500 euros bruts pour un AESH à 62% soit environ 385 € net.

FO dénonce cette prime qui bien sûr mettra un peu de beurre dans les épinards mais qui ne répond en rien à nos revendications d'une augmentation de salaire significative. Les agents contractuels, comme tous les salariés, prennent l'inflation de plein fouet et ce n'est pas une prime qui va les aider. FO rappelle sa revendication : 10 % d'augmentation indiciaire pour tous et sans contrepartie et ouverture de véritables négociations sur les salaires.

## Conventionnement avec la mairie de Clermont-Ferrand

Une concertation est en cours concernant un conventionnement possible entre la mairie de Clermont et l'Education Nationale afin de permettre aux AESH étant embauchés sur les pauses méridiennes et le périscolaire de n'avoir qu'un seul employeur, l'Education Nationale. Ils espèrent pouvoir le mettre en place cette année.

FO continuera de revendiquer un temps plein pour 24 h de service, un statut de fonctionnaire et un vrai salaire !



Adhérez et faites adhérer au syndicat FO

Le premier syndicat des AESH et AED dans l'académie de Clermont Ferrand.